



Municipalité de La Chaux

**AU CONSEIL GENERAL  
DE ET A  
1308 LA CHAUX**

La Chaux, le 24 août 2022

**Préavis municipal N° 10/2021-2026 concernant la demande d'un crédit d'étude (phase I) de CHF 55'000.00 pour la réfection de la RC 165b - Rue d'Ittens / Tronçon Est**

Madame la Présidente du Conseil,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

**1. Préambule**

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 55'000.00 pour le financement d'une étude (phase I) concernant le projet de réfection de la RC 165b - Rue d'Ittens / Tronçon Est qui sera menée par notre mandataire, le bureau d'ingénieurs Chevalier à Morges.

En cas d'acceptation par le Conseil général, l'étude (phase I) comprendra l'analyse de la situation initiale, l'élaboration du projet d'exécution de la réfection et la procédure d'appel d'offres (mise en soumission SIMAP et analyse des offres reçues selon loi sur les marchés publics) qui permettra de chiffrer le montant des travaux à entreprendre lors de la phase II. Ceux-ci seront soumis au conseil général par le biais du budget 2023 à la rubrique entretien des routes.

**2. Objet du Préavis**

La Municipalité a constaté une forte détérioration du tronçon situé entre le modérateur d'entrée de village Est et la sortie du premier virage à la hauteur de la rue d'Ittens 22.

La sollicitation intense de cet axe important par des véhicules de plus en plus lourds avec des conditions estivales toujours plus chaudes a des effets délétères pour ce revêtement qui avait été posé lors de la mise en séparatif du village en 1991.

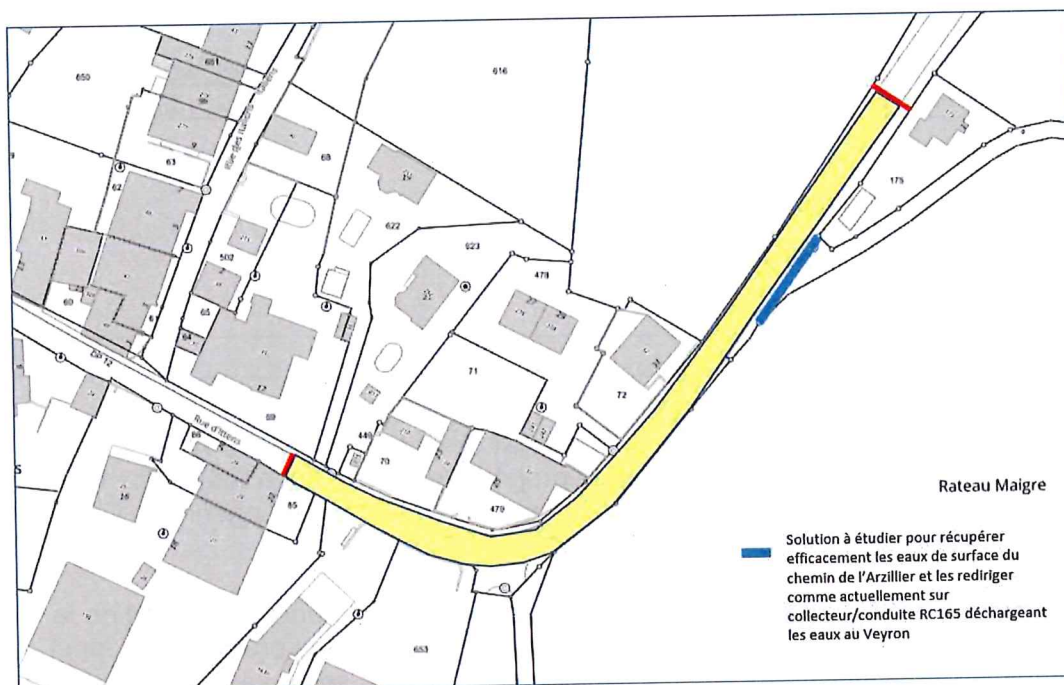
Ceci provoque des déformations et ondulations marquées et un glissement du revêtement principalement en bordures des voies de passage. Deux regards eaux claires et eaux usées sont très usés par les passages routiers et une action urgente est nécessaire pour éviter une rupture lors du passage d'un poids lourd. La Municipalité se doit d'éviter tout accident et souhaite remettre ce tronçon en état dans les meilleurs délais.

Une offre estimative du coût total des travaux selon des prix d'expérience à +/-20% a été demandée, donnant une estimation d'un coût total TTC de CHF 640'000.00 ceci incluant la totalité des frais d'étude.

Ce tronçon étant située sur une route cantonale en traversée de localité, des subventions cantonales sont allouées pour participer aux coûts de réfection. Une demande estimative de subventionnement a été effectuée auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Celui-ci se monterait à environ CHF 180'000.00, montant devant être confirmé par des offres d'entreprises.

### 3. Périmètre de l'étude

Conformément au plan ci-dessous le tronçon routier à rénover est compris entre la porte d'entrée de modulation Est jusqu'à la hauteur du numéro 14 de la présente route ce qui représente un tronçon de près de 195m et un périmètre de 1'450 m<sup>2</sup>.



### 4. Descriptif du projet

- Analyse et reprise des encaissements fondations de la route sur l'ensemble du tronçon.
- Reprise des bordures et trottoirs
- Pose d'un nouveau tapis bitumineux
- Remplacement des regards et dépotoirs
- Amélioration de la reprise des eaux du chemin de l'Arzillier par un caniveau raccordé sur la conduite RC165 déchargeant les eaux claires au Veyron

## 5. Coûts de l'étude

	Phase 1 (CHF)
Honoraires bureau ingénieur civils prévisibles HT	24'000.00
Demande de subvention DGMR	750.00
Frais prévisibles 3% HT	750.00
<b>Honoraires totaux prévisibles y compris frais (HT)</b>	<b>25'500.00</b>
Curage et contrôle caméra de collecteurs	4'500.00
Expertise de l'existant (preuve à futur)	8'000.00
Expertise chaussée (HAP, portance,...)	8'500.00
<b>Frais d'expertise (HT)</b>	<b>21'000.00</b>
Divers et Imprévus	4'500.00
TVA 8% en sus	
<b>Montant du crédit d'étude arrondi TTC</b>	<b>55'000.00</b>

## 6. Conclusions

Au terme de ce préavis et, au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil Général d'adopter les conclusions suivantes :

### Le Conseil général de La Chaux :

- Vu le préavis municipal N° 10/2021-2026 concernant la demande d'un crédit d'étude (phase I) de CHF 55'000.00 pour la réfection de la RC 165b - Rue d'Ittens / Tronçon Est,
- Ouï le rapport de la Commission des finances chargée de rapporter sur cet objet,
- Considérant que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide :

1. d'autoriser formellement la Municipalité à réaliser une étude pour la réfection d'un tronçon de la Rue d'Ittens / Tronçon Est,
2. d'accorder à cet effet un crédit d'étude maximum de CHF 55'000.00 TTC,
3. de porter ce montant en augmentation du compte N° 914 – Investissement du patrimoine administratif, dépense amortissable en 10 ans dès 2023,
4. d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par la trésorerie courante de la bourse communale.

Adopté en séance de Municipalité du 29 août 2022.

Dossier traité par M. Michel David, Municipal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

  
Pascal Rossy



La Secrétaire

  
Sandrine Bühler